

LA COLLECTE CHANGE



**à partir du
2 janvier 2019**



**A DESTINATION DES HABITANTS
COMMUNES DE BYANS-SUR-DOUBS, POUILLEY-FRANCAIS,
ROSET-FLUANS, SAINT VIT, VELESMES-ESSARTS,
VILLARS-SAINT-GEORGES**

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION JEUDI 13 DECEMBRE 2018 à 18H

**SALLE DU COMPLEXE MICHEL VAUTROT
A SAINT VIT**

A compter du 2 janvier 2019, le service de collecte des déchets est réorganisé dans les communes de la communauté d'agglomération du Grand Besançon : évolution des fréquences de collecte, changement de jour de collecte, évolution des modalités de facturation de la redevance incitative,

Quelles évolutions dans ma commune ?